



Convention de partenariat Orchestre Symphonique — LADAPT

Entre :

La Ville de Montargis

6, rue Gambetta

45200 Montargis

Représenté par Monsieur Benoît DIGEON, Maire de Montargis

Et

Ecole de Musique d'Amilly

1658 Avenue d'Antibes

45200 Amilly

Représentée par Monsieur Gérard DUPATY, Maire d'Amilly

Et

LADAPT Loiret

658d rue des Bourgoins

45200 Amilly

Représenté par Vincent TERRIENNE, Directeur

Préambule

Le Conservatoire Patricia Petibon, l'école de musique d'Amilly et LADAPT Loiret, dans le cadre de leurs missions respectives, se retrouvent sur les valeurs du projet qu'ils ont en commun et objet de la présente convention, à savoir : une recherche de mixité des publics, la volonté d'apporter la Culture à des publics qui peuvent en être éloignés, affirmer la notion de Service Public et sa proximité dans l'aspect « hors les murs » de son expression habituelle, sans oublier une transgénérationnalité de fait.

1- Objet de la convention

Cette convention a pour but de définir les relations entre le Conservatoire de Montargis, l'école de musique d'Amilly et LADAPT Loiret dans le but de produire un concert dans le gymnase de LADAPT Loiret, le samedi 10 février 2024, à 20h. Ce concert est à visée caritative et l'objectif est le suivant : collecte de fonds pour l'achat de places pour les jeux paralympiques au bénéfice des patients de LADAPT Loiret, étant entendu que la participation du public est totalement libre, tant au niveau du montant que dans sa participation même.

2- Durée de la convention

La présente convention est signée pour une durée allant de la date de signature à la réalisation du projet, soit le 10 février 2024.

3- Modalités techniques

Engagements du Conservatoire de Montargis

- Fournir le spectacle dans ses composantes artistiques
Fourniture l'éclairage du spectacle
- Fourniture d'une centaine de chaises
Fourniture des pupitres

Engagements de l'école de Musique d'Amilly

- Apporter son concours en apportant un certain nombre d'élèves participant
- Fourniture, installation et récupération des praticables (une quinzaine minimum)
- Fourniture d'une centaine de chaises
Fourniture des pupitres

Engagements de **LADAPT Loiret**

- Mettre à disposition le lieu de l'évènement en état de fonctionnement, avec personnel réglementaire si nécessaire
- Fourniture d'une centaine de chaises
Sono avec micros
- Gestion de la « libre participation » du public

4- Modalités financières

Conservatoire Patricia Petibon Montargis

- Coût des professeurs du Conservatoire engagés dans le projet (sans budget supplémentaire)

Engagements l'école de Musique d'Amilly

- Coût des professeurs de l'école de Musique engagés dans le projet (sans budget supplémentaire)

Engagements de LADAPT Loiret

- Coût des fluides et du personnel concerné par le projet

5- Assurances

- Les élèves régulièrement inscrits au Conservatoire ou à l'école de Musique sont assurés par leurs collectivités au titre de cette inscription.
- Le public est assuré par LADAPT Loiret dans sa qualité d'Établissement Recevant du Public.

6- Communication

Les éléments de communication, affiche et flyers au format numérique, seront réalisés par le Service Communication de la ville d'Amilly. La diffusion de l'évènement devra être réalisée dans la saison artistique de chaque partenaire. Les invitations seront en revanche gérées par chaque signataire de la présente.

7- Suivi et bilan du partenariat

Les partenaires échangeront de façon périodique pour assurer un suivi de qualité et un bilan du partenariat.

Cette convention pourra faire l'objet d'avenants si nécessaire, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

8- Reconduction et résiliation anticipée

Une éventuelle reconduction de l'événement sur l'année 2025 ferait l'objet d'une nouvelle convention.

9- Règlement des litiges

En cas de litige sur l'application ou l'interprétation de la présente convention, les signataires conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal Administratif d'Orléans et ce, après épuisement des voies amiables.

A Montargis, le
Convention réalisée en 3 exemplaires originaux

Signature des représentants :

Conservatoire Patricia Petibon
Monsieur Benoît DIGEON,
Maire de Montargis



Ecole de Musique d'Amilly
Monsieur Gérard DUPATY
Maire d'Amilly

LADAPT Loiret
Monsieur Vincent TERRIENNE,
Directeur

